

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2019

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

PRESENTS : BARTHES Bruno, MONTAGNE Stéphane, LEGIER Joséphine, HERAIL Bernard, JULVE Jean-Luc, PAGAN Pierre, LECOMTE Corinne, MASSE Michel, RAMI Martine, DELMAR Michel.

ABSENTS excusés : FONQUERLE Isabel, BERNARD Peggy, PLANO Delphine, Eric BARTHE.

ABSENT non excusé : LADURELLE Krystel.

PROCURATIONS : FONQUERLE Isabel à LECOMTE Corinne.

Mme LECOMTE Corinne a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Finances communales

Décision Modificative N°2018/02 sur le budget principal – exercice 2018

2) Sujets divers

Complexe touristique

N° 2019-001 Objet : Décision modificative n°2018/02 sur le budget principal

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature M14,

Considérant la nécessité d'intégrer le solde d'exécution de la section d'investissement reporté non inscrit au budget 2018,

Le virement de crédits suivant doit être effectué :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
INTITULE	COMPTE	MONTANT	INTITULE	COMPTE	MONTANT
Energie – carburant	60612	+ 5 900,00 €			
Personnel non titulaire	6413	- 5 900,00 €			

Il convient d'en délibérer.

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de son président et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Adopte la décision modificative N°2018/02 sur le budget principal telle que présentée ci-dessus.

Séance levée à 19H55.